

Les 7 règles d'or de la VISION ZERO ou comment promouvoir une culture de prévention en matière de sécurité et santé au travail

Référence :
SEC122

Catégories :
SECURITE

Sous-catégories: Sécurité générale

LANGUE(S) :



FR DE

DURÉE :

2 JOUR(S)

ORGANISMES DE FORMATIONS :

LUXCONTROL - KUENY AMANDA

OBJECTIFS

Au terme de la formation, le participant sera capable :

- d'avoir une vision générale claire des enjeux de la sécurité et de la santé au travail, et notamment de la philosophie VISION ZERO
- de comprendre le contenu des 7 règles d'or et d'être capable de les implémenter dans l'entreprise

Cette formation s'inscrit dans la stratégie nationale VISION ZERO (www.visionzero.lu). Pour la période de 2023 à 2030, un des objectifs nationaux de la VISION ZERO est la diminution de 20% du taux de fréquence global des accidents du travail, tous secteurs confondus, par rapport à 2019 (taux de fréquence de 3,71%).

Cette formation est reconnue en tant que formation complémentaire pour les travailleurs désignés (Arrêté ministériel du 19.11.18).

Personnes concernées :

Dirigeants, cadres, travailleurs désignés, responsables QSE, ...

CONTENU

Préambule :

- Origine et historique de la démarche VISION ZERO
- Pourquoi la VISION ZERO ?
- Présentation de la Charte Nationale
- Adhésion des entreprises à la VISION ZERO

Règle d'or 1 : Renforcement de la volonté, de l'engagement et de la capacité des leaders

- Rôle et responsabilité : leadership
- Cause des accidents et des blessures

- Qui est responsable de la sécurité
- Le leadership c'est quoi ?
- La politique SST et la communication (interne / externe)
- Les consignes de sécurité

Règle d'or 2 : Identification de l'ensemble des dangers et évaluation des risques

- Pyramide de Bird
- Analyse des accidents et des incidents
- Danger vs Risque
- Perception des risques
- Comportement des personnes

Règles d'or 3 et 4 : Mettre en place un système de gestion de la sécurité et la santé au travail

- Grandes lignes d'un système de gestion de la sécurité et santé au travail
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action SST
- ISO 45001, MASE, VCA
- Label « Sécher & Gesond mat System » pour les PME

Règle d'or 5 : Utilisation d'une technologie sûre et hiérarchie des mesures de prévention

- Directive européenne sur les machines 2006/42/CE
- Entretien et contrôle périodique des machines, outils et équipements de travail
- Amélioration de l'environnement du travail (bruit, vibrations, ergonomie, éclairage, rayonnement, émissions,..)
- Principes généraux de prévention

Règle d'or 6 : Formation efficace et continue du personnel

- Evaluation de la qualification et de l'expérience requises pour les différents postes de travail
- Accueil et encadrement des jeunes et des nouveaux recrutés
- Sensibilisation du personnel
- Formations de sécurité
- Développement continu des compétences

Règle d'or 7 : Participation des salariés

- Pourquoi la participation des salariés est importante à l'amélioration des résultats sécurité ?
- Rôle des employeurs
- Rôle des salariés
- Exemple de participation des salariés

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, illustrations pratiques, échanges d'expériences

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise